

**DEMANDE D'EXTENSION D'UNE AUTORISATION POUR L'EXECUTION
SELON LA MODALITE D'EXECUTION DIRECTE DU PROJET « APPUI AUX
ACTEURS ETATIQUES ET NON ETATIQUES DANS LE PROCESSUS
ELECTORAL EN REPUBLIQUE DU CONGO» PAR LE BUREAU DE PAYS DU
PNUD POUR LES ELECTIONS LOCALES DE JUILLET 2013**

I - Contexte et justification de la modalité DEX

Depuis le début des années 90, la République du Congo a mis fin au monopartisme qui prédominait depuis 30 ans, et, à la faveur de la Conférence Nationale Souveraine en 1991, s'est engagée dans un processus de démocratisation ayant abouti à l'adoption d'une première Constitution démocratique en 1992. La démocratie naissante a cependant été mise à rude épreuve dès après l'élection présidentielle de 1992 et des troubles réguliers ont émaillé la situation socio-politique du pays, notamment en 1993, 1994 et 1997.

Toutefois il a renoué avec le processus démocratique avec le rétablissement de la paix et suite à l'adoption, par référendum populaire, d'une nouvelle Constitution le 20 janvier 2002. Dans la foulée, les premières élections législatives, locales et présidentielle ont été organisées et les institutions démocratiques prévues par cette Constitution mises en place. En effet, depuis 2002, mis à part le Département du Pool où les tensions ont persisté jusqu'en 2007, le pays a connu une période de calme et de stabilité ce qui lui a permis de poursuivre ses efforts de reconstruction socio-économique et de consolidation de la démocratie. C'est ainsi que le Congo s'est doté d'une loi sur les partis politiques, a mis en place la Commission Nationale d'Organisation des Elections (CONEL) et a amorcé, avec l'appui du PNUD notamment, le renforcement des capacités des leaders et membres des partis politiques.

Respectant les échéances prévues par la Constitution, le Congo a organisé les deuxièmes élections législatives en 2007, tandis que les élections locales dont l'organisation a connu un léger retard ont pu se tenir en 2008. Contrairement aux élections de 2002, il convient de relever que celles de 2007 et 2008 se sont tenues sur l'ensemble du territoire national, y compris le Pool, et ont vu la participation de tous les partis politiques. Mais, ces efforts ont été émoussés par le retard qu'a enregistré le calendrier de ces deuxièmes élections. De plus, celles-ci ont été caractérisées par un dialogue insuffisant entre les acteurs politiques par des difficultés dans la préparation et l'organisation, et par une faible participation des électeurs. C'est également en respect de ces échéances, que la 2^{ème} élection présidentielle a été organisée le 12 juillet 2009.

Bien que ces élections se soient déroulées sans heurts apparents, on note toutefois la faible participation des populations aux élections. Le chiffre de 40,5% est avancé par certains pour chiffrer le taux d'abstention aux législatives de 2007. Bien que le taux de participation des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et des personnes vivant avec un handicap reste non connu, des faits permettent d'affirmer qu'il était faible. De nombreuses contestations ont été enregistrées de la part de partis politiques, qui ont déclaré ne pas avoir été associés réellement à l'organisation de ces élections.

La société civile congolaise a participé activement à ce renouveau démocratique en se posant comme partenaire incontournable de la mobilisation populaire à travers des activités d'éducation civique et d'observation nationale des élections. En effet, à l'occasion des élections législatives et locales de 2007, deux plateformes de la société civile, dénommées le forum de la société civile pour les élections libres et transparentes (FOSOCEL) et la

l'institut Vie et Paix, une ONG internationale de défense des droits de l'homme. Ces plateformes, qui regroupent plusieurs organisations de la Société Civile ont organisé au cours des derniers scrutins des activités d'éducation civique et ont déployé dans plusieurs départements du pays, des observateurs pour constater le bon déroulement des élections. Des rapports sur l'observation de ces scrutins ont été publiés et adressés aux autorités du pays et à l'ensemble des partenaires au développement. Toutefois, en dépit de leur engouement et de leur volonté à jouer le rôle de contrepoids sur les questions liées à la préparation, à l'organisation et au déroulement du processus électoral en République du Congo, la société civile congolaise présente beaucoup de lacunes dans ses capacités managériales, des difficultés à rédiger et mettre en œuvre un programme d'éducation civique, à organiser une mission nationale d'observation des élections. Ces lacunes se ressentent sur la qualité et la nature de leurs interventions et des rapports produits.

Le contexte pré-électoral au Congo a été marqué par la tenue fin 2011 d'une concertation politique qui s'est déroulée du 15 au 17 Décembre 2011 à Ewo dans le département de la Cuvette-Ouest du Congo. Cette concertation a rassemblé les partis politiques de la majorité, de l'opposition et du centre, la société civile afin de faire des recommandations visant à améliorer le processus électoral avant la tenue des prochaines échéances, notamment : la méthodologie de la révision des listes électorales, la représentativité des partis politiques et de la société civile au sein de la CONEL, la prise en compte de la représentativité des circonscriptions nouvelles créées et le découpage électoral. Il est à noter que ces recommandations s'appuient sur celles de la concertation de Brazzaville d'Avril 2009. Elles démontrent la récurrence des recommandations depuis celles de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne (MOEUE) de 2002 et les retards de leur mise en œuvre satisfaisante depuis une dizaine d'années.

Aussi, dans la perspective des élections législatives prévues en 2012 et locales en 2013, certains partenaires au développement dont le PNUD, l'Ambassade des USA, l'Union Européenne, la France ont convenu dans le cadre du projet « *d'appui aux acteurs étatiques et non étatiques du processus électoral en République du Congo* » d'assurer, d'une part une plus grande participation des populations vulnérables (notamment les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les personnes souffrant d'un handicap) au processus électoral en 2012 à travers un renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) et un programme de financement de leurs actions sur le terrain; d'autre part, dans la continuité de l'appui apporté en 2009 à la Direction Générale des Affaires Electorales (DGAE) et la Commission Nationale des Elections (CONEL), le PNUD et l'Union Européenne ont aussi convenu d'apporter une fois de plus un appui institutionnel à ces deux structures ainsi qu'au Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) dans le cadre de la préparation des élections législatives de juillet 2012 et des élections locales de 2013.

A la suite de la mission d'évaluation des besoins des institutions en charge des élections qui a eu lieu en janvier 2012, l'Union Européenne, la France et le PNUD ont convenu d'apporter respectivement 300 000 euros, 15 000 euros et 200 000 dollars supplémentaires pour appuyer la CONEL, la DGAE, le CSLC. D'où, un changement du titre du projet pour un élargissement à tous les acteurs du processus électoral en République du Congo.

Les activités du projet se poursuivant en 2013 et tenant compte de l'élargissement de la cible du projet aux partenaires étatiques, notamment les institutions en charge des élections, une nouvelle demande d'extension de l'autorisation DEX accordée en 2011 est soumise pour le projet portant sur l'année 2013 pour les élections locales de juillet 2013.

En effet, le projet permet d'appuyer deux principales plateformes de la société civile, FOSOCCEL et CAPE et les institutions en charge des élections notamment, la Commission Nationale d'Organisation des Elections (CONEL), la Direction des Affaires Electorales

(DGAE) et le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC). Non seulement, ces organes de la société civile n'ont pas les capacités organisationnelles ou financières permettant de mettre en œuvre directement les activités du projet envisagé, mais il est souhaitable compte tenu de la défiance des partis politiques et de la société civile vis à vis du ministère en charge des élections, que la mise en œuvre de ce projet par le PNUD se poursuive afin de rassurer l'ensemble de la classe politique et la société civile, tenant compte des principes d'impartialité et de neutralité, qui sous-tendent le travail du PNUD.

D'ailleurs lors la concertation politique d'Ewo, de décembre 2011, l'ensemble de la classe politique congolaise, ainsi que le société civile a réitéré le souhait de voir le PNUD poursuivre son appui à l'organisation des élections libres, crédibles et transparentes au Congo dans le cadre de ce projet.

Il faut également noter que l'appui aux élections et à la société civile reste un domaine très sensible et potentiellement controversé au Congo. Par conséquent, les efforts visant à renforcer le rôle de la société civile dans le processus électoral seront dans une telle hypothèse, mieux gérés par un partenaire multilatéral expérimenté et neutre comme le PNUD. En effet, les organisations de la société civile, les donateurs et le gouvernement ont exprimé leur confiance dans le PNUD pour prendre l'initiative d'appuyer la société civile pendant les élections dans un tel projet. De plus, les trois donateurs de ce projet, l'USAID, la FRANCE et l'UE, ont exprimé leur souhait pour que la mise en œuvre de ce projet se poursuive directement sous la responsabilité du PNUD, afin d'assurer l'indépendance et la neutralité politique à tous les bénéficiaires du projet.

Enfin, le comité local d'examen des projets (CLEP) tenu pour valider ce projet le 11 mars 2011, a confirmé le choix de la modalité d'exécution directe comme modalité d'exécution de ce projet. Il n'a cependant pas été exclu que le PNUD puisse confier aux deux plateformes mentionnées ci-dessus, la réalisation de certaines activités dans le cadre de la signature de contrats.

Aussi, sollicitons-nous vivement qu'une nouvelle autorisation DEX soit accordée pour la poursuite de l'exécution dudit projet pour les élections locales de juillet 2013 afin de garantir l'objectivité, la neutralité, l'impartialité et la prise en compte des besoins et des points de vue des différentes parties prenantes, et de contribuer à la réalisation de l'effet suivant du Programme pays 2009-2013: "Le renforcement des capacités des institutions et l'établissement d'une gouvernance démocratique transparente et responsable sont assurés au niveau national et local. »

Le projet sera conduit sous la responsabilité directe du Représentant Résident du PNUD. Pour la réalisation des activités du projet, notre bureau établira des partenariats avec les organismes qui ont une expertise avérée dans le renforcement des capacités des acteurs dans le processus électoral, tels que : Gorée Institut, le CRAID et IDASA. Le suivi des activités sera effectué par la Conseillère Principale au Programme Gouvernance, sous la supervision du Représentant Résident Adjoint.

II - Objectif de l'exécution directe

Cette modalité d'exécution a pour objectif d'engager la responsabilité de l'Administrateur du PNUD qui permet ainsi de garantir l'efficacité, l'efficience, la qualité et la rapidité dans la mise en œuvre des activités du projet. Il garantit également dans le cas d'espèce, les principes de neutralité et d'impartialité qui sous-tendent le PNUD

III - Capacités du Bureau

Le bureau dispose d'une Unité Gouvernance et du personnel compétent pour la mise en œuvre de ce projet. Il est également doté d'une capacité logistique adaptée (moyens roulants, équipements de communication, etc.), d'un système performant de gestion de l'information (réseau informatique, connectivité, etc.) et de quatre sous-bureaux à l'intérieur du pays (Pointe Noire, Dolisie, Kinkala, et Owando). Les capacités du bureau seront renforcées avec le recrutement d'un personnel supplémentaire qui sera affecté à l'exécution du projet.

De plus, notre bureau a une expertise avérée dans l'exécution des projets DEX. En effet, il dispose d'une unité d'exécution des projets, dénommée CEDAP et a donc une bonne maîtrise des procédures relatives à cette modalité. Il a également exécuté selon la modalité DEX, le projet d'appui aux partis politiques en 2006 et ce projet-ci en 2011. Il dispose également d'un personnel qualifié, ayant une bonne connaissance du terrain et capable d'appuyer avec une grande efficacité les organisations partenaires dans l'exécution des activités.

Sur le plan administratif et financier, l'exécution directe se basera sur les procédures administratives, comptables et financières du PNUD conformément aux dispositions du POPP et du guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axé sur les résultats.

IV - Rapports d'activité et financiers

Le bureau du PNUD est très exigeant dans la production et la transmission des rapports narratifs et financiers complets et de qualité, dans les délais fixés, aux partenaires et particulièrement aux partenaires financiers. Précisément, il veille au respect des échéances convenues et à la satisfaction des attentes des partenaires sur les informations sollicitées et la qualité des rapports. Les rapports sont disponibles et très accessibles grâce au système de gestion de l'information du bureau.

V - Relations avec les partenaires

L'exécution du projet offrira au bureau l'opportunité de renforcer son partenariat avec Gorée Institut, le CRAID, les organisations de la société civile, la Commission Nationale d'Organisation des Elections (CONEL) et le gouvernement, à travers le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en charge des organisations de la société civile. .

Résumé du projet

Objectif global

Les objectifs du « Projet d'appui aux acteurs étatiques et non étatiques dans le processus électoral en République du Congo » pour les élections locales de juillet 2013 sont les suivants :

- Analyse des besoins, de l'attitude et de la capacité civile à participer efficacement au processus électoral en république du Congo.
- Améliorer l'engagement civique.

- Les capacités de la société civile sont renforcées sur le plaidoyer et le lobbying en vue d'une grande participation des femmes et des groupes vulnérables dans le processus électoral.
- Les outils de sensibilisation tels que les théâtres et les sketches conçus ont servi de sensibiliser la population congolaise notamment les peuples autochtones, les femmes les handicapés et les jeunes.
- L'évaluation des besoins de la CONEL, DGAE et du CSLC pour l'organisation des élections et un programme d'appui est élaborée et mis en œuvre.

Stratégie du projet

La stratégie du projet s'articulera autour de quatre volets :

- Faire une étude de suivi des enquêtes de perception.
- Faire une formation BRIDGE des OSC
- Améliorer l'engagement civique des citoyens, notamment des groupes défavorisés par l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne d'éducation civique à l'approche des élections locales
- Organiser un dîner débat avec les membres du gouvernement, les leaders politiques, les parlementaires et la société civiles pour l'adoption de la loi sur la parité et la participation des femmes aux élections locales
- Organiser un atelier de formation des femmes candidates et formation en leadership
- Concevoir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation des électeurs par le théâtre
- Apporter un appui en informatique à la CONEL et la DGAE
- Organiser un atelier de formation professionnelle en BRIDGE pour les membres de la CONEL et de la DGAE

Renforcer les capacités de la CONEL et la DGAE par des missions d'échange d'expériences.

Groupe cible

Le groupe cible est constitué des organisations de la société civile, des groupes défavorisés, des femmes et des jeunes et des institutions en charge des élections, notamment la CONEL, la DGAE et le CSLC.

Zone d'intervention

Le projet a vocation à couvrir l'ensemble du territoire national. Cependant, un accent particulier sera mis à l'intérieur du pays, notamment les villages.

Bureau du pays	PNUD/Congo-Brazzaville
Numéro et titre du projet	Appui aux acteurs étatiques et non étatiques dans le processus électoral en République du Congo
Budget total	448 352,17 USD
Date de la note d'approbation du bureau	
Date de démarrage du projet	Avril/mai 2011
Date de clôture du projet	31 décembre 2013
Objectifs du projet	Objectif global : Renforcer la participation de la société civile dans les processus électoraux en République du Congo
Justification de la modalité DEX	<p>Le choix de la modalité DEX est justifié par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une autorisation DEX a été accordée de mai au décembre 2011➤ Une extension a été demandée pour 2012➤ Il s'agit de poursuivre les activités du projet➤ Le projet permet d'appuyer deux principales plateformes de la société civile, FOSOCCEL et CAPE et les institutions en charge des élections notamment, la Commission Nationale d'Organisation des Elections (CONEL), la Direction des Affaires Electorales (DGAE) et le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC). En dépit de l'appui qui leur a été accordé pour les élections législatives de juillet 2012 il est souhaitable compte tenu de la défiance des partis politiques et de la société civile vis à vis des du ministère en charge des élections, que la mise en œuvre de ce projet par le PNUD se poursuive pour les élections locales de juillet 2013 afin de rassurer l'ensemble de la classe politique et la société civile, tenant compte des principes d'impartialité et de neutralité qui sous-tendent le travail du PNUD.➤ Il faut également noter que l'appui aux élections et à la société civile reste un domaine très sensible et potentiellement controversé au Congo. Par conséquent, les efforts visant à renforcer le rôle de la société civile dans le processus électoral seront dans une telle hypothèse, mieux gérés par un partenaire multilatéral expérimenté et neutre comme le PNUD. En effet, les organisations de la société civile, les donateurs et le gouvernement ont exprimé leur confiance dans le PNUD pour prendre l'initiative d'appuyer la société civile pendant les élections dans un tel projet. De plus, les trois donateurs de ce projet, l'USAID, la FRANCE et l'UE, ont exprimé leur souhait

	<p>sous la responsabilité du PNUD afin d'assurer l'indépendance et la neutralité politique à tous les bénéficiaires du projet. Le comité de pilotage du projet va se réunir le Jeudi 14 mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La modalité d'exécution directe devra être maintenue pour l'exécution dudit projet afin de garantir l'objectivité, la neutralité, l'impartialité et la prise en compte des besoins et des points de vue des différentes parties prenantes, et de contribuer à la réalisation de l'effet suivant du Programme pays 2009-2013: "Le renforcement des capacités des institutions et l'établissement d'une gouvernance démocratique transparente et responsable sont assurés au niveau national et local. » ➤ Le bureau dispose d'une unité Gouvernance et du personnel compétent pour la mise en œuvre de ce projet. Il est également doté d'une capacité logistique adaptée (moyens roulants, équipements de communication, etc.), d'un système performant de gestion de l'information (réseau informatique, connectivité, etc.) et de quatre sous-bureaux à l'intérieur du pays (Pointe Noire, Dolisie, Kinkala, et Owando). Les capacités du bureau seront renforcées avec le recrutement d'un personnel supplémentaire qui sera affecté à l'exécution du projet. ➤ Le bureau a une expertise avérée dans l'exécution des projets DEX. En effet, il dispose d'une unité d'exécution des projets, dénommé le CEDAP et a donc une bonne maîtrise des procédures relatives à cette modalité. Il dispose également d'un personnel qualifié, ayant une bonne connaissance du terrain et capable d'appuyer avec une grande efficacité les organisations partenaires dans l'exécution des activités. ➤ Sur le plan administratif et financier, l'exécution directe se basera sur les procédures administratives, comptables et financières du PNUD conformément aux dispositions du POPP et du guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axé sur les résultats. ➤ Les missions de suivi auront lieu régulièrement en tenant compte d'un plan de suivi établi avec le bureau. Un audit sera réalisé à la fin de chaque exercice. ➤ Le bureau du PNUD est très exigeant dans la production et la transmission des rapports narratifs et financiers complets et de qualité, dans les délais fixés, aux partenaires et particulièrement aux partenaires financiers.
Suivi du projet par le bureau	Suivi du projet à la fin de chaque année.
Audit du projet	A la fin du projet